



Procès-verbal  
4e SÉANCE ORDINAIRE  
Conseil d'établissement – École Louise-Trichet  
21 janvier 2025 – 18h30

**PRÉSENTS :**

**Parents**

Chantal Morin  
Jennifer Laperle  
Jessica Phipps  
Isabelle Renaud  
Marie-Lyne Bernard  
Karine Lambert  
Meriom Alia Laieb (substitut)

**Conseil des élèves (élèves 5e secondaire)**

Anaé Lambert  
Yazen Ben Ayad

**Enseignants**

Benoit Bergeron  
Stéphanie Hamel  
Caroline Bilodeau-Cloutier  
Patrick Lepage  
Myriam Lavalée  
Phylip St-Amant

**Soutien professionnel**

Annie Côté  
Annie Lemaire

**Représentant(s) de la communauté**

Aucun

**EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :**

Madame Caroline Lefebvre, directrice

**SONT ABSENTS : Stéphanie Hamel**

**1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum**

Ouverture de la réunion à 18h43. Le quorum est atteint.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance du 17 décembre 2024
4. Parole au public
5. Grille-matière 2025-2026 (approbation)
6. Uniforme scolaire (décision)
7. Consultation des élèves (décision)
8. Sorties éducatives (approbation)
9. Points d'information/rapports
  - 9.1. Direction
  - 9.2. Personnel de l'école (enseignants et personnel de soutien)
  - 9.3. Élèves
  - 9.4. Représentant du comité de parents
  - 9.5. OPP
10. Levée de la réunion

M. Bergeron a fait la demande d'inscrire à l'ordre du jour un point par courriel dans les délais.

Le point proposé est *Éducation à la démocratie et au droit de la personne*. Ce point sera discuté au point 9.2

L'ordre du jour est PROPOSÉ PAR : M. St-Amant

APPUYÉ PAR : M. Bergeron

### **3. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion (17 décembre 2024)**

Considérant les corrections à faire, le procès-verbal sera adopté au prochain conseil.

*Voici les modifications à considérer dans la modification du PV (à retirer d'ici avant l'impression du PV)*

*Ajouter les heures de début et de fin de la rencontre*

*Ajouter la présence de Phylip St-Amant*

*Une uniformisation du terme "monsieur" devra être faite*

*Modifier dans le haut : il s'agit de la 3<sup>e</sup> rencontre du conseil*

**Au point 6** (revoir l'écriture du point) *Un vote est fait concernant l'avis demandé au CÉ en lien avec le des fermetures des classes d'adaptation scolaire au CSSDM, présenté au point 9 du procès-verbal du 22 octobre 2024.*

*Ajouter à l'option 3 : Le comité se réunira pour rédiger une lettre qui sera soumise au CE pour approbation.*

### **4. Parole au public**

Aucun

### **5. Grille-matière 2025-2026**

La grille matière est le résultat convenu avec les enseignants et la direction. Mme. Lefebvre nous présente la grille. Aucune modification pour le secondaire 1 et 2 en lien avec la grille-matière. Pour secondaire 3, une diminution de 8 à 6 périodes pour mathématiques afin d'ajouter 2 périodes au projet personnel d'orientation, ce qui correspond avec ce qui est convenu au niveau du ministère. En secondaire 4 et secondaire 5, un programme local en français est ajouté ce qui permettra aux élèves en difficulté de récupérer des crédits. Le programme local sera travaillé par l'équipe école et sera présenté plus tard.

PROPOSÉ PAR : Madame Lambert

APPUYÉ PAR : Madame Morin

## 6. Uniforme scolaire

Mme Lefebvre nous présente un historique de la démarche de l'école des dernières années. Étant donné que la dernière consultation a eu lieu lors de la dernière année, le conseil propose pour l'année 2025-2026 le demi-uniforme soit, le haut du corps avec l'uniforme, pour le bas du corps, des barèmes devront être déterminés et indiqués dans le code de vie pour plus de clarté. Mme Lefebvre a fait une démarche et a constaté que des écoles avec Raphaël U ont des demi-uniformes.

Proposé par : Madame Renaud

Appuyé par : Anaé Lambert

La proposition de demi-uniforme est acceptée à 7 personnes favorables, 2 personnes contre et 1 abstention.

Mme Lefebvre communiquera dans un premier temps avec le fournisseur actuel afin idéalement de rester en continuité et éviter des coûts supplémentaires aux parents. Le code de vie modifié en lien avec le bas d'uniforme sera vu et proposé lors d'un conseil subséquent.

## 7. Consultation des élèves

Une fois par année, il doit y avoir une consultation des élèves. Cette année, il pourrait être intéressant de faire une consultation au niveau des activités parascolaires afin d'offrir des activités dans l'intérêt des élèves l'an prochain.

Mme. Bernard suggère qu'une question soit ajoutée en lien avec la façon dont les élèves souhaitaient être soutenu académiquement.

M. Bergeron et Mme Bernard propose que ce soit l'ensemble des élèves qui soient consultés et pas seulement le conseil des élèves.

Mme Bernard précise qu'il serait pertinent de mettre un contexte au sondage. M. St-Amant mentionne qu'il pourrait être pertinent d'en faire une proposition par le conseil des élèves d'en faire une journée pour consultation.

Proposé par : Mme. Lambert

Appuyé par : M. St-Amant

M. Bergeron demande le vote.

Adopté à l'unanimité

M.St-Amant propose une suspension des règles pour le point 8.

## 8. Sorties et activités éducatives

Le calendrier des activités est présenté. Mme. Lefebvre corrigera les colonnes du tableau. Le calendrier des journées civiles est présenté suite à une consultation du conseil étudiant pour le reste de l'année et sera conditionnel à l'approbation du CPEPE.

PROPOSÉ PAR : Anaé Lambert

APPUYÉ PAR : Mme. Bernard

## 9. Points d'information/rapports

Étant donné l'heure et une éventuelle perte de quorum, nous reportons les points de cette section au prochain conseil.

9.1. Direction

9.2. Personnel de l'école (enseignants et personnel de soutien)

9.3. Élèves

9.4. Représentant du comité de parents

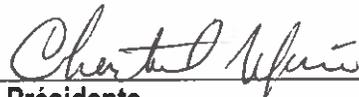
9.5. OPP -

## 10. Varia – Points divers

Aucun

## 11. Levée de la réunion

Levée de la réunion à 20h47

  
Présidente

  
Directrice